



**CENTRE
DES FEMMES**
D'ICI ET D'AILLEURS Montréal, le 6 février 2012

Chers Sénateurs, Chères Sénatrices,
Gardiens et gardiennes de l'intérêt du peuple,

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs est un organisme sans but lucratif venant en aide aux femmes de toutes origines. De par notre travail, nous rencontrons de nombreuses femmes ayant vécues différentes situation de violence. Par conséquent, nous vous implorons **de rejeter en totalité le projet de loi C-19** qui mettrait en péril la sécurité de la population Canadienne dans son entièreté. En effet, autant les experts, les corps policiers que les groupes populaires ont été effrayés à l'idée de voir menacer les mesures de contrôle des armes à feu instaurées suite au drame de l'École Polytechnique de Montréal. Ces mesures ne sont pas parfaites, mais elles jouent un rôle essentiel en matière de prévention des crimes, des suicides et des accidents, et facilitent grandement la résolution d'enquêtes criminelles et le travail policier.

Selon les chiffres de Statistique Canada, depuis l'instauration de ces dernières en 1995, **c'est 382 décès par arme à feu qui ont été évités annuellement (versus 1125 décès survenus avant 1995)**, réduisant ainsi de 61 à 36 homicides par arme d'épaule (pour une réduction de 64% des homicides conjugaux par armes à feu), 56% des vols avec armes à feu et 48% des suicides par armes à feu.

Nous savons que le Ministre de la Sécurité Publique affirme que le registre des armes à feu coûte cher (68.5 millions de dollars annuellement incluant les frais de fonctionnement tel que les immeubles, le personnel et les poursuites du lobby des armes à feu, le tout sur un budget de dépense de 250 milliards). Mais nous osons à peine imaginer combien coûterait les enquêtes criminelles aux contribuables sans le Registre des armes à feu. Nous savons aussi que sous le régime de Monsieur Harper, le budget a été privé d'un revenu de 22 millions dû aux octrois de congés de renouvellement de permis depuis plusieurs années, doublé de la dépense engendrée par le décret en 2006 d'une remise de droit rétroactive sur 7 ans pour ces mêmes détenteurs de permis.

La population n'est pas dupe. Nous savons que cette mesure est idéologique et principalement influencée par les lobby des armes à feu qui ont grand intérêt à ce que vous laissiez passer le projet de loi C-19. Ces derniers n'ont pas autant que nous à cœur la sécurité et la vie de nos proches. C'est pourquoi nous vous interpellons pour que vous agissiez au nom de l'amour du prochain et du bien commun.

En espérant que vous voterez contre ce projet de Loi.


Catherine Fortin

Intervenante communautaire
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
8043 St-Hubert, Montréal, Qc. H2R 2P4

